



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Journée technique d'information et de retour
d'expérience de la gestion des sites et sols pollués
Mardi 15 novembre 2016**

**Organisée par l'INERIS et le BRGM, en concertation
avec le Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de
la Mer**

INERIS

maîtriser le risque
pour un développement durable



***Actualités réglementaires et
méthodologiques***

Aurélien GAY

DGPR,

Chef du bureau du sol et du sous-sol

Nouveaux arrivants en 2016 :

- Antoine BILLARD, chargé de mission SSP (interventions Ademe, terres excavées,...)
- Anne-Laure BOUIFFROR, chargée de mission SSP (garanties financières, eaux souterraines,...)
- Aurélien GAY, chef de bureau
- Christian VINCQ, adjoint au chef de bureau en charge des SSP

Reste de l'équipe:

- Claudine CHOQUET, chargée de mission SSP (BASOL)
- Cédric VILETTE, chargé de mission SSP (SIS, ALUR,...)
- *Valérie MICHAUT, chargée de mission après-mine (dont pollution des anciens sites miniers)*

Loi Biodiversité (article 128) :

- Suppression des garanties financières à première demande pour le dispositif Tiers demandeur
- L'insaisissabilité des garanties financières consignées à la Caisse des dépôts et consignations
- La possibilité de mettre en œuvre les garanties financières via l'action du liquidateur de l'entreprise

Décret n° 2015-1250 du 7 octobre relatif aux garanties financières pour les ICPE :

- La modification du seuil d'exemption de 75 k€ à 100 k€
- La constitution des GF additionnelles uniquement par consignation à la Caisse des dépôts
- L'évolution des modalités de constitution des GF Seveso pour permettre une mutualisation entre établissements d'une même entreprise
- L'amélioration des modalités d'appel des GF avec la possibilité de les mobiliser dès l'ouverture de la procédure de liquidation

Dispositif « Secteur d'information sur les sols »

- Décret n° 2015-1353 du 26/10/2015 relatif aux secteurs d'information sur les sols prévus par l'article L 125-6 du code de l'environnement et portant diverses dispositions sur la pollution des sols et les risques miniers
- Arrêté du xx/xx/xxxx relatif aux « Modèle attestation bureau d'étude »

Modification en cours
Suppression de coquilles - Clarification

Rédaction en cours
(nécessitait préalablement la révision de la norme par l'AFNOR)

Dispositif « Tiers demandeur »

- Décret n° 2015-1004 du 18/08/2015 portant application de l'article L. 512-21 du code de l'environnement
- Arrêté du 18/08/2015 relatif aux « Modèle d'attestation garantie financière »

Modification en cours
Suppression des garanties financières à première demande

Modification en cours
Suppression des garanties financières à première demande

Dispositif « Responsabilité »

- Décret « propriétaire négligeant »

Discussions en cours

Long processus engagé en 2015 sur la révision de la méthodologie pour intégrer le retour d'expérience du fonctionnement du cadre de 2007 et pour y intégrer les éléments de référence postérieurs

- Janvier à mai 2016 :
 - Consultation : 34 contributions, 845 remarques

- Juillet-août 2016 :
 - Organisation d'un GT pour la prise en compte des commentaires

- Septembre-octobre 2016 :
 - Elboration d'une nouvelle version du document

- Novembre 2016 :
 - Présentation de la nouvelle version au GT

- Fin 2016 – début 2017 :
 - Validation de la nouvelle méthodologie



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**Journée technique d'information et de retour
d'expérience de la gestion des sites et sols pollués
Mardi 15 novembre 2016**

**Organisée par l'INERIS et le BRGM, en concertation
avec le Ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de
la Mer**

INERIS

maîtriser le risque
pour un développement durable



***Précisions sur la révision des textes
méthodologiques de 2007***

Aurélie Droissart-Long (INERIS)

aurelie.droissart@ineris.fr

Hubert Leprond (BRGM)

h.leprond@brgm.fr

Rappel des évolutions proposées en 2015

Les évolutions de forme

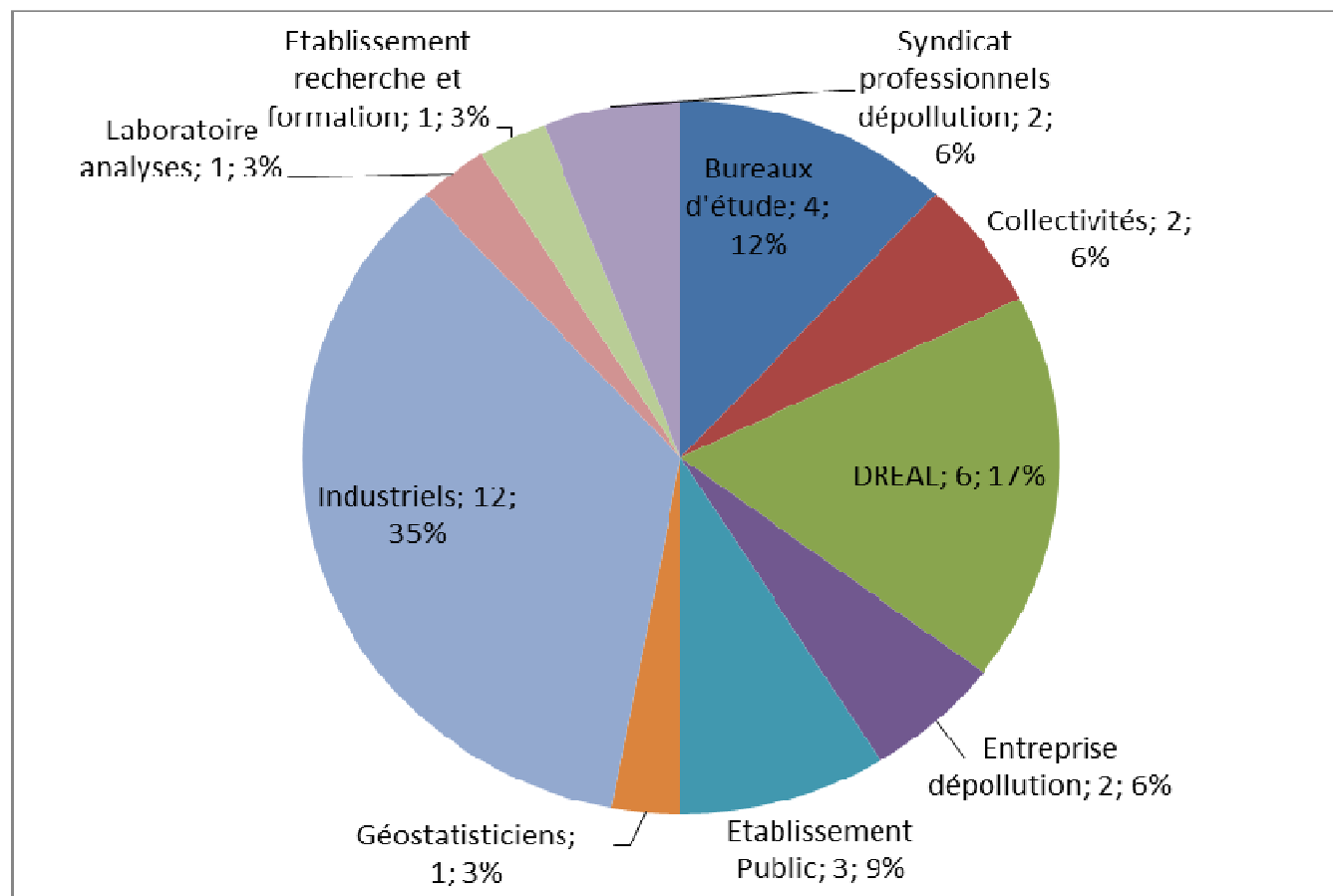
- En 2015 : un unique document plus conséquent où les parties essentielles des outils ou des ressources sont ramenées dans les textes
- Une introduction et une présentation de la norme NFX 31-620 et du référentiel de certification ;
- Les différentes parties du document peuvent se lire indépendamment les unes des autres.

Les évolutions de fond

- Prise en compte des valeurs du HCSP, des VGAI de l'ANSES ;
- Proposition visant à intégrer des essais de faisabilité et de traitabilité pour valider les options de gestion proposées ;
- Densification et structuration des démonstrations financières réalisées au stade du plan de gestion ;
- Proposition de valeurs « d'analyse de la situation » à défaut de valeurs de gestion.

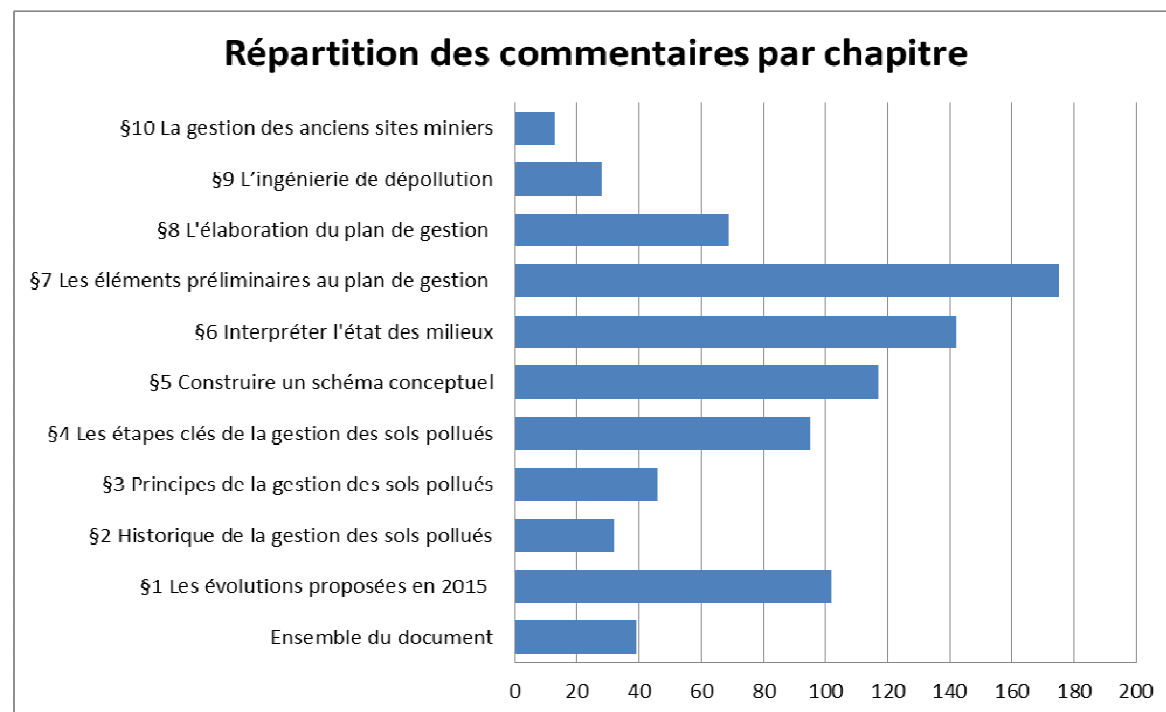
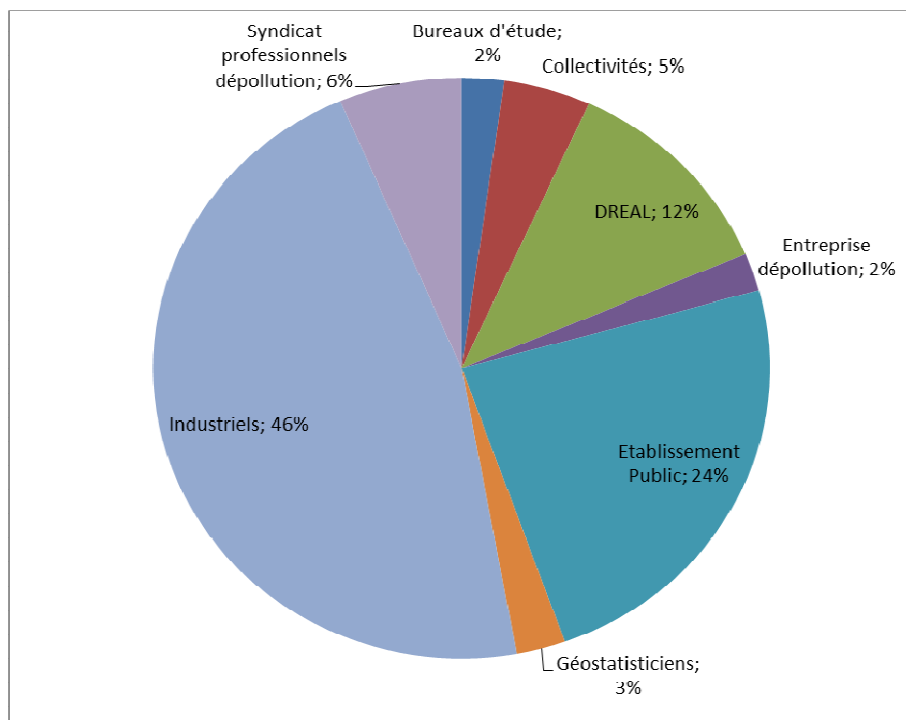
Bilan de la consultation de 2016 sur le projet

- Consultation du projet sur le site du MEEM : du 25 janvier au 30 mai 2016
- 412 visites (4 mois)
- 34 fichiers transmis (panel représentatif de l'ensemble des acteurs de la profession)



Bilan de la consultation de 2016 sur le projet

Compilation et discussion en GT de l'ensemble des commentaires dans un document de travail (250 pages ; 845 remarques).



Principaux sujets faisant l'objet de remarques :

- Plan et structure du document
- Portée du guide au niveau réglementaire
- Aspects juridiques
- Articulation avec les textes de 2007 et la gestion des risques selon l'usage
- Lien vers réglementation ICPE / Réglementation Déchets
- Valeurs d'analyse de la situation
- Facteurs de dilution
- Prise en compte des essais pilote, faisabilité et traitabilité au stade du plan de gestion

Réunions cet été avec le GT élargi (industriels, professionnels (UPDS), UIC, MEDEF, Juristes, BRGM, INERIS, ADEME, MEEM)

- Discussion sur tous les commentaires en séance.
- Prise en compte des discussions et commentaires

- Le MEEM et ses appuis techniques (ADEME, BRGM et INERIS) ont élaboré une proposition construite et structurée, avec des choix ;
- Large consultation (4 mois) avec un format de réponse type normalisation : remarques / propositions
- deux documents :
 - Pourquoi maîtriser les pollutions
 - Historique de gestion des sols pollués
 - Etapes clés de la gestion des SSP
 - Normalisation/ certification
- Le schéma conceptuel et le diagnostic
 - La démarche d'IEM
 - Les éléments préliminaires au Plan de gestion
 - Le Plan de Gestion
 - L'ingénierie de dépollution : conception et réalisation des travaux
 - Les gestion des anciens sites miniers

« Document 1 »

« Document 2 »

- Réunions du GT élargi puis restreint pour assurer la prise en compte des commentaires et l'élaboration d'une nouvelle version du document ;
- Envoi le 09 novembre, de la version modifiée des documents au GT élargi pour consultation. Réunion de travail du GT élargi le 17/18 novembre
- Une fois le document validé, les normes (NFX 31-620 1 à 4) seront actualisées en conséquence puis le référentiel de certification...

Démarche lancée depuis 2009 avec l'ensemble des parties prenantes pour :

- élever et homogénéiser la qualité des prestations
- donner un référentiel commun aux acteurs de la dépollution

Norme NFX 31-620 :

- Révision en cours des parties 1 et 4
- Révision à venir des parties 2 et 3

Certification LNE :

- 53 bureaux d'études certifiés
- Révision du référentiel de certification à conduire une fois la norme révisée